

→ Message

30026042 541262010105 541

GAEC LA VALETTE -
M. MALEVILLE ALAIN
LAROMIGUIERE
46100 VIAZAC

→ Contacts


Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07

TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00

Votre facture du 28 janvier 2026

Compteur d'eau relevé le 03 novembre 2025

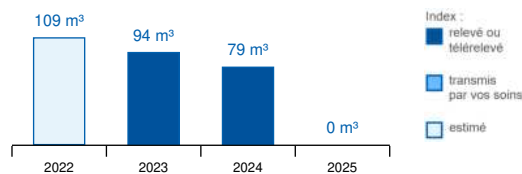
Votre consommation est de 0 m³

Solde en votre faveur : -182,14 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable	147,86
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DU SUD SEGALA	
Organismes publics	0,00
Total facture	147,86
Mensualités déjà prélevées	-330,00
Solde en votre faveur	-182,14

[détail au verso](#)

Evolution de votre consommation



Le remboursement de cet avoir sera effectué par virement sur votre compte numéro XXXXX148000.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-5428012216-019367018-02

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/03/2026	15,00 €
03/04/2026	15,00 €
05/05/2026	15,00 €
05/06/2026	15,00 €
03/07/2026	15,00 €
05/08/2026	15,00 €
04/09/2026	15,00 €
05/10/2026	15,00 €
05/11/2026	15,00 €
04/12/2026	15,00 €
Total	150,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LAROMIGUIERE VIAZAC	64 m³	057397	015 mm	05/09/2024 915	30/06/2025 979	Relevé estimé
	-64 m³	057397	015 mm	30/06/2025 979	03/11/2025 915	
TOTAL CONSOMMATION	0 m³					

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					140,15		147,86
Abonnement					140,15		147,86
Exploitation et maintenance du service	2e semestre 2025				33,51	5,50	
	1er semestre 2026				33,08	5,50	
Redevance de mise à disposition de patrimoine public	2e semestre 2025				35,68	5,50	
	1er semestre 2026				37,88	5,50	
Consommation					0,00		0,00
Part Syndicale	1er semestre 2025		64	0,8400	53,76	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2025		64	0,8942	57,23	5,50	
Exploitation et maintenance du service	2e semestre 2025		-64	0,8942	-57,23	5,50	
Redevance de mise à disposition de patrimoine public	2e semestre 2025		-64	0,8400	-53,76	5,50	
► Organismes publics					0,00		0,00
Consommation					0,00		0,00
Conso. eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		64	0,3200	20,48	5,50	
	2e semestre 2025		-64	0,3200	-20,48	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		64	0,1092	6,99	5,50	
	2e semestre 2025		-64	0,1092	-6,99	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	06-09-24 / 30-06-25		64	0,1400	8,96	5,50	
	01-07-25 / 03-11-25		-64	0,1400	-8,96	5,50	
HT exonéré de TVA : 0,00 €				TVA 5,50 % : 7,71 €	Total facture TTC : 147,86 €		
HT soumis à TVA : 140,15 €				TVA sur les débits : 7,71 €			

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
 Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
 Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.